

## Pierre Werner, Itinéraires luxembourgeois et européens

**Légende:** Dans ses Mémoires, l'ancien Premier ministre luxembourgeois Pierre Werner rappelle les débats entre économistes et monétaristes lors des travaux du groupe ad hoc chargé d'élaborer un plan par étapes vers une Union économique et monétaire.

**Source:** WERNER, Pierre. Itinéraires luxembourgeois et européens, Évolutions et souvenirs (1945-1985). Volume II. Luxembourg: Éditions Saint-Paul, 1992. 351 p. p. 123-124.

**Copyright:** (c) Editions Saint-Paul

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/pierre\\_werner\\_itineraires\\_luxembourgeois\\_et\\_europeens-fr-f21e376b-f318-4b88-afd8-5961ffe9b718.html](http://www.cvce.eu/obj/pierre_werner_itineraires_luxembourgeois_et_europeens-fr-f21e376b-f318-4b88-afd8-5961ffe9b718.html)

**Date de dernière mise à jour:** 19/12/2013

## Pierre Werner, *Itinéraires luxembourgeois et européens*

[...]

### Les travaux du groupe «Werner»

Le 20 mars 1970, les travaux du groupe débutèrent à Luxembourg.

Les premiers tours de table annonçaient les couleurs. Il y aurait du début jusqu'à la fin une lutte intellectuelle entre monétaristes et économistes. Le président était pris entre les deux fronts.

Le représentant allemand J. B. Schöllhorn, Président du comité de politique économique à moyen terme, assisté de H. Tietmeyer, défendait d'emblée la thèse du préalable chronologique du Ministre Schiller quant à la convergence des politiques économiques.

Le Président du Comité des Gouverneurs des Banques centrales, le Baron Ansiaux (BNB), défendait la thèse monétariste avec une ardeur qui me surprenait alors. B. Clappier, Président du Comité monétaire, assisté de J. M. Bloch-Lainé, se ralliait à la thèse Ansiaux, comme également G. Stamatii, Président du Comité de politique budgétaire. Brouwers, Président du Comité de politique conjoncturelle, était plus proche de Schöllhorn.

Bien que les membres du groupe aient été désignés en considération de leur fonction communautaire, leurs argumentations trahissaient de plus en plus les préoccupations de leurs gouvernements.

Constatant les divergences d'approche manifestées, les Ministres des Finances et les Gouverneurs des banques centrales des trois pays du Benelux se réunirent à Bruxelles le 2 avril pour essayer de dégager une position Benelux. On n'y réussit que modestement. Le Ministre Witteveen était préoccupé des votes à la majorité que l'on prendrait dans un organisme monétaire et qui affecteraient la politique de crédit des Etats-membres. Les Belges avançaient par contre la création d'un fonds d'égalisation des changes, pour faire face à la pratique grandissante des taux flottants. Le Gouverneur Zijlstra reconnaissait pourtant à ce fonds le mérite d'être un moyen de rendre nos monnaies plus indépendantes à l'égard du dollar.

A la seconde séance du groupe, le 7 avril, différents membres présentèrent des notes sur leurs thèses. La tendance économiste prenait les devants en formulant les exigences de l'harmonisation économique et budgétaire. Les vues allemandes bien que fondées en principe, me paraissaient cependant trop sévères et trop peu différenciées. Je parvenais à orienter le débat, en contrepartie, sur les idées du Baron Ansiaux concernant le fonds de stabilisation des changes. Désormais ce fonds et l'opportunité de pratiquer activement une politique de réduction des fluctuations entre les monnaies des Six devenaient l'enjeu, à propos duquel les esprits s'enflammaient.

J'étais personnellement d'avis qu'il était difficile de convaincre les Gouvernements et les agents économiques de corriger leurs politiques économiques, si, conformément à l'engouement récent pour les changes flottants, les échanges entre les pays-membres étaient constamment perturbés par une trop grande amplitude des variations de change.

[...]